



Le 22 juillet au matin, de très nombreux auditeurs ont été perturbés par une large redistribution des fréquences FM. Des substitutions entre chaînes, parfois au bénéfice de France Info et Ici, souvent au détriment de France Musique, avec au total la **perte sèche de 355 fréquences FM** pour cette dernière plus ou moins compensées, à terme, par la poursuite du développement du DAB +.

Depuis cette date, les protestations des auditeurs de France Musique ne cessent d'enfler. A travers une multitude de canaux, le message adressé est le même : **rendez-nous France Musique !**

Les salariés de la chaîne ont adressé à la Présidente une lettre ouverte pour évoquer ce "**raz de marée de commentaires** tour à tour dépités ou véhéments ... l'expression du désarroi d'un nombre considérable d'auditeurs auxquels nous devons toute notre considération".

SUD Radio France soutient les signataires pour déplorer la rupture de notre mission de service public : offrir sur tout le territoire la diffusion - à toutes et tous - de la culture. Rappelons que France Musique contribue également au rayonnement de nos formations musicales en proposant sur son antenne, entre autres, l'intégralité de leurs concerts parisiens. Particulièrement touchées, les zones rurales subissent déjà de plein fouet la dégradation des services publics, et il a fallu que celui de la radio s'ajoute. Qui plus est, l'Île-de-France n'est pas épargnée avec une couverture réduite.

L'argument de la substitution par le DAB + ne tient ni pour les foyers modestes, dont l'investissement nécessaire est rédhibitoire, ni pour les audiophiles qui ne peuvent se satisfaire de la compression audio inhérente à la technologie.

Alors certes, au jeu des chaises musicales, des fréquences ont pu profiter à d'autres chaînes dont la couverture était et reste imparfaite, mais l'affaiblissement de France Musique inquiète l'ensemble de la Maison de la Radio... et de la Musique. Le retrait de la FM est un message délétère pour les auditeurs, nos obligations en matière d'information ne doivent pas occulter nos missions de diffusion de la culture et de la musique.

France Musique doit rester la chaîne de la musique classique **accessible et ouverte à tous** sur l'ensemble du territoire et ses moyens doivent être préservés.

La colère des auditeurs et les inquiétudes des salariés doivent être entendues et la direction doit apporter des réponses précises à l'ensemble des questions évoquées dans cette lettre ouverte.

Paris, 30 septembre 2026

